

N°1

TRAIT D'UNION

MAGAZINE DE LA VILLE DE LANGRES ET DU GRAND LANGRES

ÉTÉ 2015



TERRITOIRE FLEURI



Perrancey-les-Vieux-Moulins



Editos	3
Temps fort le Contrat de ville signé	4-5
Nouveau plan de circulation à Langres	6-7
Urbanisme Grand Langres	8
Aqualangres fête ses 1 an	9
Budgets Ville de Langres et Grand Langres	10
Maison des Services	11
En bref	12-13
Environnement Déchets ménagers	14
Chaufferie bois	15
Culture patrimoine Mausolée de Faverolles	16
Musées de Langres	17
Un territoire fleuri	18-19
Retour en images	20-21
Festivités du 14 juillet	22-23
Expo	24

Cet été, tous à Aqualangres ! Notre piscine fête sa première année. Cette première bougie a de quoi nous réjouir puisque la fréquentation est bien supérieure aux prévisions du bureau d'études. Ceci n'est sans doute pas étranger au dynamisme de l'équipe qui multiplie les animations.



Venez profitez d'Aquasun tout au long de l'été !

Parmi les équipements qui ont rencontré leur public figure la crèche. Le nombre d'agrément vient de passer de 30 à 40 pour mieux répondre aux demandes des parents. Les enfants profitent dans cette ancienne caserne, d'un cadre qui surprend et séduit tous ceux qui en passent la porte.

Le service de portage de repas a lui aussi trouvé son rythme de croisière et les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à nous solliciter.

Inutile de vous dire qu'on ne va pas s'arrêter en si bon chemin.

Les travaux de la caserne qui abrite la crèche sont en cours pour accueillir dans quelques mois la circonscription d'action sociale du Département. Ces travaux sont pris en charge par le département.

Nous étudions de nouvelles prises de compétence, plus « intégratrices ».

Après la création d'un service d'instruction des permis de construire intercommunal, après le lancement d'un plan local de l'urbanisme intercommunal, nous réfléchissons actuellement à la prise de compétence scolaire, à la création d'une police intercommunale, à l'action sociale et bien sûr à de nouveaux équipements.

Un cinéma moderne ou une maison médicale pourraient ainsi voir le jour. Rien n'est encore décidé mais il est certain que les politiques publiques sont toutes axées aujourd'hui vers les intercommunalités. Le législateur nous impose de renforcer régulièrement nos structures qui sont de plus en plus opérationnelles.

Demain sera Grand-Langrois !

Marie José RUEL,
Présidente du Grand Langres

Chers Langrois, Chers Grands Langrois, je suis ravie de m'exprimer dans le cadre de Trait d'Union, notre nouveau magazine d'actualité, commun au Grand Langres et à la ville de Langres. Les pages de ce magazine tantôt consacrées à Langres, tantôt consacrées au Grand Langres, tantôt consacrées aux communes du Grand Langres, sont à l'image de la ville et du Grand Langres, COMPLEMENTAIRES.



Quoi de mieux qu'un Trait d'Union pour symboliser le lien qui unit la ville et le Grand Langres, que ce soit avec la labellisation Centre Bourg suite à l'appel à projet de l'Etat, avec le contrat de ville ou la mutualisation d'une partie des services, l'avenir de la ville s'écrit aujourd'hui avec les communes du Grand Langres.

L'été s'annonce plein de bonne humeur et de sorties à Langres. La ville s'est parée de ses plus beaux atours. Grâce aux services municipaux et aux langrois, la voilà très joliment fleurie et prête à accueillir les Grands Langrois et les autres visiteurs.

L'agenda des manifestations est lui aussi fourni grâce au dynamisme de nos associations, conjugué à celui des équipes de la Ville et aux équipements remarquables dont nous disposons.

Tous les ingrédients me semblent réunis pour que Langres soit digne de sa réputation estivale !

Comme vous l'avez constaté les travaux sont allés bon train ces dernières semaines et notamment en matière de voirie, de rénovation des bacs à fleurs, de fauchage, d'élagage et autres. La Porte des Moulins se refait elle-aussi une beauté.

Toujours aussi soucieuse du cadre de vie, la municipalité continue à se mobiliser pour vous servir, que ce soit par la proximité qui nous tient à cœur ou par sa pugnacité dans la gestion des dossiers en cours.

Les prochains mois verront le kiosque à musique reprendre sa place dans le square Henryot, grâce au mécénat d'un habitant très attaché à sa ville.

Bref, votre ville est au goût des touristes et je m'efforce de faire en sorte qu'elle soit aussi et surtout à votre goût, ne manquez pas de vous en faire les ambassadeurs !

Sophie DELONG,
Maire de Langres



mardi 16 juin - 15 h

Le contrat de ville est signé par Monsieur le Préfet, Madame le Maire de Langres et Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Langres ainsi que tous les partenaires. Ce contrat ouvre une nouvelle période d'actions prioritaires de l'Etat et des collectivités en faveur d'une partie des Quartiers Neufs.

Un appel à projet aux associations est lancé, elles ont jusqu'au 17 juillet pour rendre leurs projets.

Toutes les infos dans ACTUS sur www.langres.fr



c'est dit

« Je suis déterminée à amener du neuf dans les quartiers neufs ! A l'image des ateliers menés à l'automne avec les forces vives et les habitants, je sais que nous parviendrons à co-construire le nouveau quartier neuf ! »

Sophie DELONG,
Maire de Langres et Vice-Présidente
du Grand Langres

« La communauté de communes sera active dans ce futur contrat, notamment au travers des opérations de restructuration du quartier qui pourraient voir le jour. La politique de la ville est l'affaire d'un territoire, solidaire et dynamique, à l'image du Grand Langres ! »

Marie José RUEL,
Présidente du Grand Langres

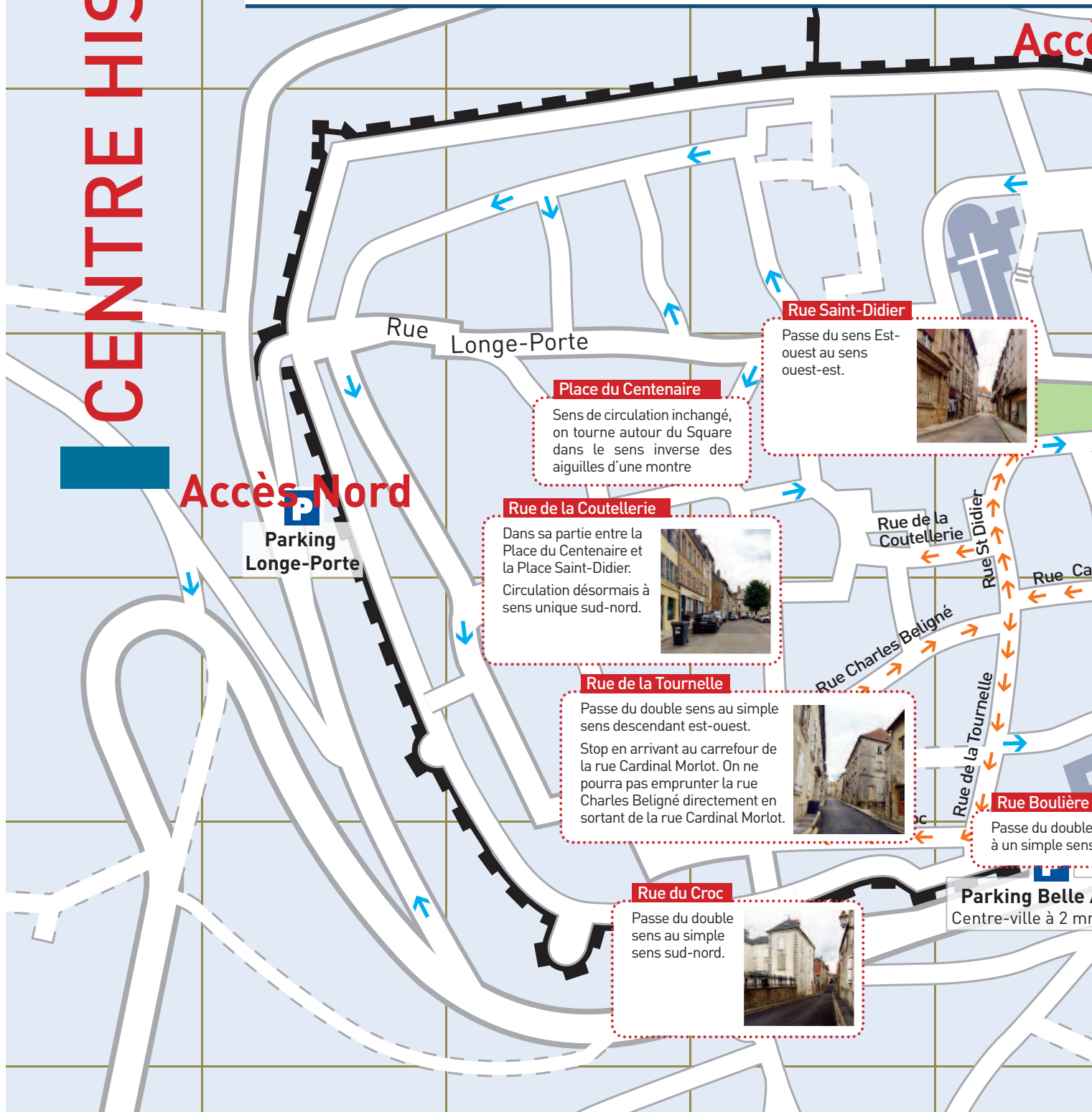
la Présidente
té de Communes
nd Langres

CENTRE HISTORIQUE

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION À LANGRES

Le principe des parkings gratuits et sans limitation de durée en périphérie de la Ville de Langres, au cœur historique, ne suffit pas en pratique à dissuader de très nombreux automobilistes. C'est la raison pour laquelle un nouveau plan de circulation va être mis en application. La Ville de Langres à travers ces nouvelles dispositions, apaisera la circulation dans la

Zoom sur les modifications



LA CIRCULATION

...cumulé à une politique de stationnement payant et à durée limitée
 ...obilistes à s'engager dans la ville depuis le sud.
 ...ation dès le 1^{er} août 2015. Une des préoccupations premières de la
 ...zone de rencontre place Diderot.

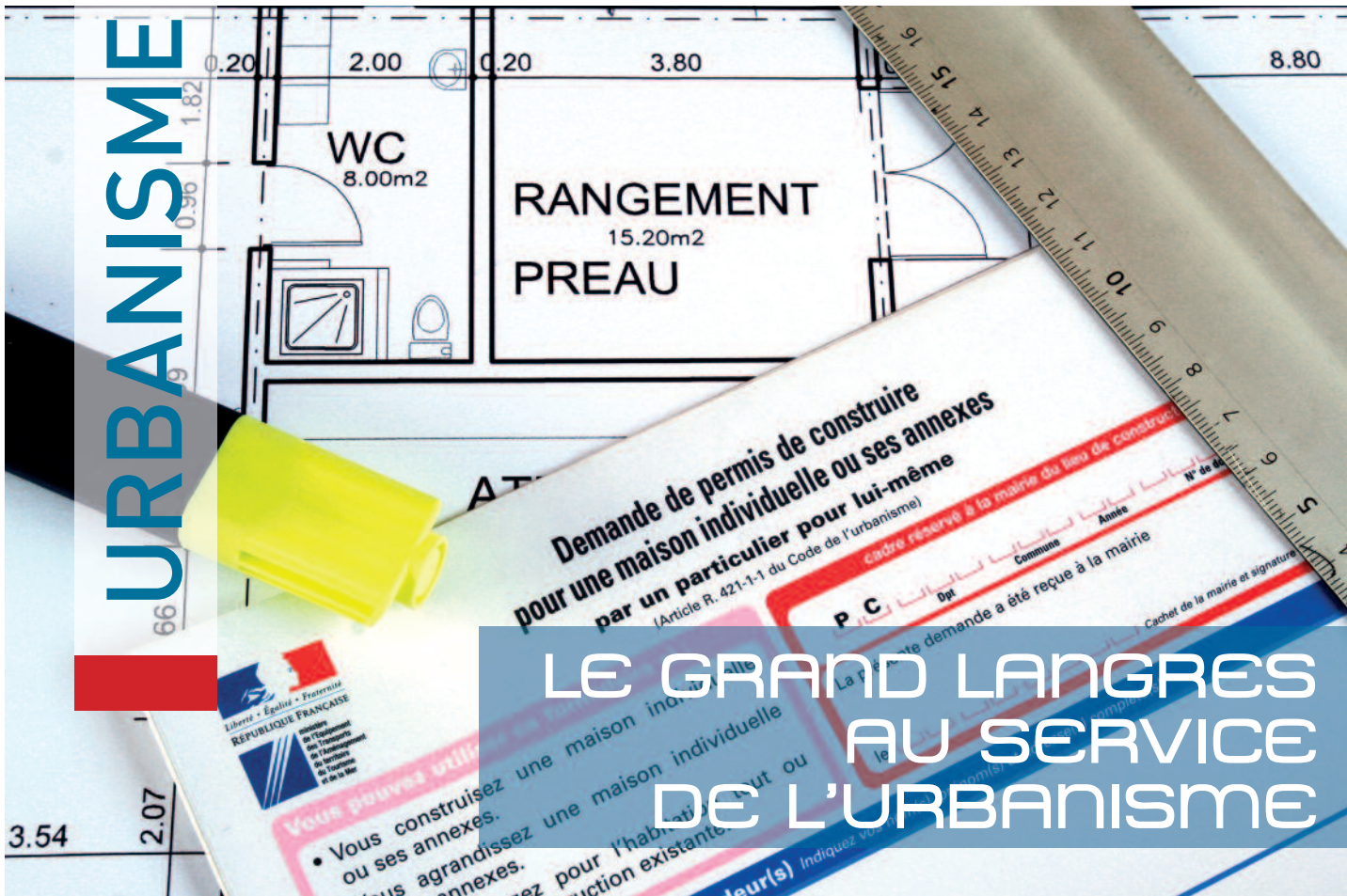
Modifications

500 VÉHICULES

circulent chaque heure place Diderot, alors que 15% d'entre eux
 seulement correspondent à des déplacements de desserte locale.
 425 véhicules sur 500 ne font que passer Cette situation est au
 détriment de l'animation de la zone de rencontre piétonne, elle
 nuit à l'agrément du cœur de ville.



URBANISME



LE GRAND LANGRES AU SERVICE DE L'URBANISME

EN PRATIQUE

Les dossiers de demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, sont toujours à déposer dans vos communes qui les transmettront ensuite au service instructeur du Grand Langres.

La décision d'autoriser ou pas sera toujours envoyée par le maire de la commune qui est le seul à pouvoir signer les arrêtés.

Avant le 1^{er} juillet 2015, les services de l'Etat assuraient l'instruction des autorisations d'urbanisme comme les permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables pour les communes de moins de 10 000 habitants, ou appartenant à une communauté de communes de moins de 20 000 habitants, disposant d'un PLU d'un Plan Local de l'Urbanisme (PLU) ou d'un Plan d'Occupation des Sols (POS). Mais la loi ALUR – Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové – a modifié cette mise à disposition des services de l'Etat.

Ce service urbanisme de la Communauté de Communes du Grand Langres assurera l'information relative au droit des sols auprès des élus des communes et auprès du

public, mais aussi l'instruction réglementaire des demandes, depuis sa transmission par le maire jusqu'à la préparation et l'envoi au maire du projet de décision (arrêtés).

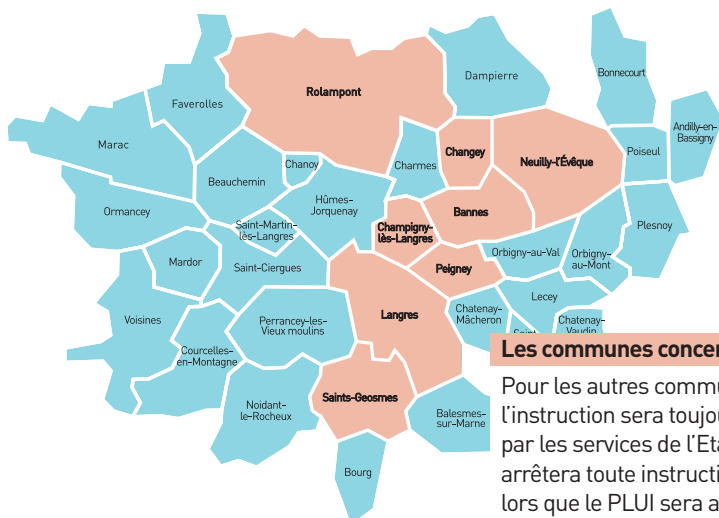
Le service d'instruction du Grand Langres est installé temporairement à la mairie de Langres à l'adresse suivante :

Communauté de communes
du Grand Langres
Service Urbanisme - Hôtel de Ville
BP 127 - 52200 LANGRES

Tél : 03 25 86 86 85
urbanisme@grand-langres.fr

- lundi de 14 h à 17 h
- mardi de 9 h à 12 h
- mercredi de 9 h à 12 h
- jeudi de 14 h à 17 h
- vendredi de 14 h à 17 h

Les personnes en charge de l'instruction sont Mmes Véronique MASSON, instructrice qui nous vient des services d'urbanisme de l'Etat, Estelle DEBELLEMANIERE, assistante instructrice qui nous vient du service urbanisme de la ville de Langres, et Geneviève PELATTON, secrétaire du Grand Langres.



Les communes concernées

Pour les autres communes, l'instruction sera toujours faite par les services de l'Etat, qui arrêtera toute instruction dès lors que le PLU sera approuvé.

UN AN DÉJÀ !

AQUALANGRES



Semaine Anniversaire

Dimanche 12 juillet
Journée Portes Ouvertes pour les 1 an
d'Aqualangres

ENTRÉE GRATUITE
pour tous

Du 13 au 19 juillet

**1 entrée achetée
= 1 entrée offerte**

(Entrée gratuite valable du 13 juillet au 26 août 2015)

Il y a un an Aqualangres accueillait ses premiers clients pour le grand plongeon. Une gamme complète d'activités aquatiques et une grande diversité d'animations ont été proposées pour la plus grande satisfaction du public, des scolaires et des différents groupements du territoire du sud de la Haute Marne et d'ailleurs.

Depuis le 12 juillet 2014, Aqualangres a enregistré plus de 160 000 entrées toute catégorie d'usagers.

Des chiffres que le Grand Langres compte bien confirmer en 2015 en s'attachant à la qualité du service et en cultivant la dynamique actuelle de l'établissement.

Ainsi, Aqualangres proposera des nouveautés

dans ses prestations pour la saison 2015/2016 comme l'ouverture du solarium extérieur, des cours fitness, des nouveaux modes de paiement comme les chèques vacances et des animations pendant les vacances scolaires.

ÉTÉ 2015

Cet été sera l'occasion de profiter du solarium extérieur où des transats et parasols seront mis à disposition.

Avec des horaires élargis et des espaces extérieurs adaptés, les usagers d'Aqualangres passeront des journées réussies en combinant baignade, détente, bronzage, jeux et pourront, s'ils le souhaitent, pique-niquer à l'extérieur.

Nouvelles activités Rentrée 2015 COURS FITNESS

A partir du 14 septembre, aqualangres proposera une nouvelle activité dédiée à la forme pour le public adulte, des cours de Fitness qui se dérouleront dans la salle multi-activités.

Au programme :
Body-barre / Bodysculpt /
Step / Circuit training /
Fesses-abdos fessiers /
Aero-boxe

A partir de 16 ans, tous niveaux

INSCRIPTIONS

2015/2016

Un dispositif spécifique est mis en place pour les inscriptions aux activités aquatiques 2015/2016 afin de faciliter l'accès en augmentant le nombre de places et en réduisant les temps d'attente.

Vous pouvez consulter les dates et horaires auprès de nos hôtesses d'accueil ou sur internet : www.grand-langres.fr

REPRISE DES ACTIVITES
le 14 septembre 2015

LES HORAIRES D'ÉTÉ

	Bassin sportif	Bassin d'apprentissage et pataugeoire	Espaces remise en forme et Bien-être (Jacuzzi)
LUNDI	14h30-19h30	14h30-19h30	14h30-19h30
MARDI	10h-19h30	10h-13h30 - 14h30-19h30	10h-19h30
MERCREDI	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30
JEUDI	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30
VENDREDI	10h-21h30	10h-13h30 - 14h30-21h30	10h-20h30
SAMEDI	10h-18h	12h-18h	10h-17h
DIMANCHE	9h-18h	9h-18h	9h-17h

VILLE DE LANGRES

Au 1^{er} janvier 2015 la communauté de communes est passée à la fiscalité professionnelle unique. Elle s'est substituée à ses communes dans la perception de la CFE, CVAE, etc. (l'ancienne « taxe professionnelle »). Le taux 2015 est de 20.60%. En compensation, les communes perçoivent une dotation équivalente au montant de leur fiscalité professionnelle de 2014. Pour la ville de Langres, cette dotation est d'environ 2.9 millions d'euros. Les augmentations ou diminutions futures de rendement de la fiscalité professionnelle unique ne seront pas répercutées aux communes et sont acquises à la communauté de communes.

BAISSE DE LA FISCALITÉ en 2015

La ville a décidé de poursuivre la baisse des impôts de l'ordre de 40 000 €, pour neutraliser l'effet de l'augmentation de revalorisation des bases prévisionnelles à hauteur de 0,9%, dans le contexte de crise que nous connaissons.

Le choix s'est porté sur le maintien du taux de la taxe sur le foncier bâti et la baisse des taux des taxes d'habitation et du foncier non bâti, passant de 2014 à 2015 comme suit :

taxes	taux 2014	taux 2015	ajustement
TH	23,58%	23,12%	-0,46%
TFB	25,19%	25,19%	
TFNB	41,53%	40,70%	-0,83%

DÉSENDETTEMENT

La poursuite du désendettement permet à la ville, sur le moyen terme, de dégager des marges de manœuvre au travers de la réduction de ses frais financiers et donc de préparer pour le futur une capacité d'investissement plus importante. Sa capacité de désendettement au 31/12/2014 est de 6 ans (la moyenne de la strate se situe à 5 ans).

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La baisse importante des charges à caractère général et relative des charges de personnel en 2014, a permis de dégager une capacité d'autofinancement de l'ordre de 868 000 €. La CAF est l'ensemble des ressources restantes à la fin d'un exercice, elle est utilisée pour investir, rembourser des emprunts ou épargner.

Rétrospective	2011	2012	2013	2014	variation 2013-2014
011 - Charges à caractère général	4 097 512	4 064 730	4 469 424	3 752 604	-16,04%
012 - Charges de personnel	7 230 994	7 265 929	7 192 552	6 941 217	-3,49%

INVESTISSEMENT

Le budget a été voté le 11 mars 2015.

Liste des investissements

- Panoramics
- Requalification de la rue Cardinal Morlot et de la Place Ziegler
- Plateforme des services - fin des travaux - taux de réalisation actuel à 50%
- Voirie : effort particulier dans tous les quartiers
- Remparts : secteur entre tours Petit Sault et Saint-Jean
- Kiosque de la Place Jeanne Mance
- Bâtiments: notamment Ecole des Ouches
- BSMAT: 1^{ers} aménagements internes et voirie accès chaufferie
- Éclairage public : rue C. Blanchard, Av. Général de Gaulle
- Effacement lignes électriques et téléphone rue C. Blanchard
- Renouvellement matériel technique : balayeuse,...
- Travaux en régie: trottoirs, réseaux, gros entretien bâtiments

GRAND LANGRES

MAINTIEN DE LA FISCALITÉ en 2015

taxes	taux 2014	taux 2015
TTH	3.17%	3.17 %
TFB	3.56%	3.56%
TFNB	3.99%	3.99%

Ces taux sont plus faibles que ceux des autres Communautés de Communes de même taille.

L'encours de la dette au 31/12/2014 est de 6 319 205 € pour l'ensemble des budgets soit 355.55 € par habitant (population légale 17 773 habitants).

L'année 2015 est une année de fort désendettement pour le Grand Langres, qui va rembourser plus de 2.2 millions d'euros dans l'année, et ainsi diminuer sa dette à 125 € par habitant.

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Fonctionnement

	Recettes	Dépenses
Budget principal	8 703 465,00	8 703 465,00
Budgets annexes		
Centre Aquatique Intercommunal	1 118 316,00	1 118 316,00
Ordures Ménagères	2 066 552,00	2 066 552,00
Lotissement de Sabinus	756 532,00	756 532,00
Immobilier de Rolampont	157 033,00	157 033,00
Hôtel d'Entreprise de Sabinus	109 742,00	109 742,00
Portage de repas	215 380,00	215 380,00
Imprimerie du Petit Cloître	162 421,00	17 558,00
SPANC	4 746,00	4 746,00
Total ensemble des budgets	13 294 187,00	13 149 324,00

Investissement

	Recettes	Dépenses
Budget principal	4 234 160,00	4 234 160,00
Budgets annexes		
Centre Aquatique Intercommunal	2 185 529,00	2 185 529,00
Ordures Ménagères		
Lotissement de Sabinus	756 532,00	756 532,00
Immobilier de Rolampont	679 181,00	679 181,00
Hôtel d'Entreprise de Sabinus	198 780,00	198 780,00
Portage de repas	28 552,00	28 552,00
Imprimerie du Petit Cloître	10 205,00	10 205,00
SPANC		
Total ensemble des budgets	8 092 939,00	8 092 939,00



La Maison des services de Langres sera prête à accueillir le public en septembre. Créée pour assurer au mieux l'accès de tous aux services publics, cette nouvelle structure va ainsi assurer une forte présence territoriale. Les services rendus aux usagers devraient y être multiples, à l'image de l'éventail des organismes qui préparent tous désormais leur entrée dans les lieux.

Au rez-de-chaussée plusieurs structures installées pour des services aux personnes en difficulté

Le bois L'Abbesse

Son service de l'accompagnement à la Vie Sociale intervient sur les 13 cantons du sud haut marnais. Ce service médico-social est financé par le Conseil Départemental, il a pour mission d'accompagner des personnes handicapées adultes en milieu ordinaire de vie.

Le SAMSAH

ou Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés. Il est cofinancé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé.

L'APAJH

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Haute Marne entend promouvoir la dignité et la Citoyenneté des personnes en situation de handicap en oeuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Accompagnement de 320 majeurs protégés sur l'ensemble du département, dont 70 sur le sud du département, à Langres et aux alentours.

L'ADMR

La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles. L'ADMR a choisi d'élargir ses interventions auprès de tous les publics, elle facilite l'intégration des personnes aidées et leur participation à la vie sociale et relationnelle. Son dynamisme dans le développement des services toujours plus variés rejaillit sur la création d'emplois qualifiés et durables.

La MPPL

Plate-forme de Mobilité 52 gère désormais la location de scooters pour les travailleurs ou chercheurs d'emploi en besoin.

Un bureau dédié à des permanences ponctuelles

Pour l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), Habitat et Développement, et la Chambre de Commerces et d'Industries.

Au 1^{er} étage

Le Pays de Langres pour :

- La recherche des subventions et l'aide au montage de dossiers en direction des entreprises (ORAC), des collectivités locales (aides du Conseil Régional), des acteurs locaux (programme européen Leader)
- L'accueil de nouveaux habitants
- La gestion territoriale des emplois et des compétences,
- L'animation du réseau des animatrices des maisons de services

Langres développement

Né de la fusion du syndicat des 4 lacs et du Syndicat Mixte d'Aménagement Economique du Pays de Langres (SMAEPL), Langres développement œuvre au développement économique et touristique du territoire. Au programme la promotion des zones, des lacs, et la prospection, qui s'organiseront donc désormais depuis le 1^{er} étage de la Maison des Services.

Au 2^e étage

La Mission Locale

En plus de ses missions, la Mission locale va développer la garantie Jeunes (pour 80 à 100 jeunes), l'initiative Européenne pour la Jeunesse (accompagnement individuel et collectif de 60 jeunes), l'ouverture de l'espace métiers qui verra l'accueil aussi des demandeurs d'emploi ; des salariés, responsables d'entreprises.

LE COÛT

Le coût des travaux et de l'équipement est de 1 041 943 € HT dont :

■ travaux	1 021 143 €
■ équipement numérique, téléphonie et divers	20 800 €

Cette opération est subventionnée à 77,87 % soit 795 209 €

FINANCEMENT

CONSEIL GENERAL 2013-2014
CONSEIL REGIONAL
ETAT FNADT
EUROPE FEADER
EDF économie d'énergie
GIP HAUTE-MARNE économie d'énergie
Ville de Langres

Planning des dépenses

Réalisé entre 2010 et 2013	332 607,00 €
Réalisé en 2014	165 416,00 €
2015 solde travaux	523 120,00 €
2015 équipement numérique et téléphonie	20 800,00 €

Langres,
une île de pierres

EXPOSITION PHOTO À LA MÉDIATHÈQUE MARCEL-ARLAND

Photo Frédéric Sartiaux

EN BREF



A l'occasion de la parution de Langres, une île de pierres aux éditions Guéniot, Frédéric Sartiaux vient exposer ses clichés panoramiques grand format sous les voûtes de pierre de l'ancien cloître.

Enfant du Nord, Picard d'adoption, Frédéric Sartiaux s'est au fil des ans spécialisé dans le cliché patrimonial, avec une prédilection pour les

quartiers historiques et les édifices religieux des villes visitées.

A voir du 10 juillet au 11 août 2015.

Médiathèque Marcel-Arland / Gratuit

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 13h30 à 18h00, mercredi & samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.



EXPOSITION « GRAFFS DE GUERRES, TÉMOIGNAGES DE SOLDATS »

Du 7 juillet au 20 septembre la salle Colson, Jardin de la Maison des Lumières Denis Diderot, 1 Place Pierre Burelle, accueille une exposition intitulée « Graffs de Guerres, témoignages de soldats ».

Cette exposition mêle une œuvre originale et inédite – une cloison de planches couverte de caricatures réalisées après 1916 – et des photos de graffiti de soldats présents dans des bâtiments Langrois.

Cet ensemble exceptionnel couvre 3 guerres de 1870 à 1945. Il s'agit de témoignages dessinés par des soldats en garnison ou des prisonniers allemands de la guerre 1939-1945.

Entrée gratuite

Du 7 juillet au 20 septembre

Du mardi au dimanche, de 9h à 12h
et de 14h à 19h

Service Patrimoine : 03 25 86 86 20



**Rue Walferdin à Langres
le 2 juillet à 15h07**

Après le rabotage de l'ancien revêtement, l'entreprise Colas a été missionnée par le Grand Langres dans le cadre des groupements de commandes pour le renouvellement du revêtement en enrobé à chaud.

Avec la Canicule même la chaussée a eu besoin d'être arrosée !



l'équipe municipale a mis en place un élu référent dans chaque quartier.

Votre élu référent prendra en charge vos doléances et vous fera part des solutions que la municipalité pourra apporter à votre souci ou interrogation.

Rachid BOUHAICHA
Les Roises
Tél. : 06.29.55.09.39

Marc MOREL
Centre-ville
Tél. : 06.78.17.94.11

Emmanuel TRESSE
Centre-ville
Tél. : 06.62.34.21.74

Jeannick SIRLONGE
Rue des Chavannes
Tél. : 06.81.94.79.16

Sabine MORIN
La Colinière
Tél. : 06.98.89.28.21

Alain BRESSAN
Blanchefontaine
Tél. : 06.78.08.44.09

Jean-Paul MOGIN
Trincassaye
Tél. : 06.84.34.06.16

Marie-Luce GONCALVES
Les quartiers neufs
Tél. : 06.67.27.04.84

Isabelle BRULIN
Le Pré Vert
Tél. : 06.84.53.67.83

NOUVELLE OPERATION DE RESTAURATION DES REMPARTS

Après un appel d'offres, c'est l'entreprise CHARPENTIER PM qui a été retenue pour une nouvelle opération de restauration des remparts qui va se dérouler sur deux ans.

Ce marché comporte trois tranches :

Une première tranche, la plus importante, concerne la Tour Saint-Jean et le rempart entre cette tour et la tour du Petit Sault.

Une seconde a pour objet la reconstruction de la première porte de Sous-Murs qui avait été accidentée.

Enfin, une dernière tranche prévue pour 2016 va s'intéresser à la restauration de la Tour Rouge, en contrebas de la rue Denfert-Rochereau, et à la partie du rempart de Sous Murs à côté de la Porte, allée des Marronniers.

Les travaux commencent. Il sera intéressant d'observer les installations de chantier qui vont être installées dans le secteur de la tour Saint-Jean, assez exceptionnelles du fait de la hauteur de l'édifice et de son accessibilité quasiment impossible par le bas, étant donné la très forte pente du talus du glacis.

Concernant l'intervention à Sous-Murs, des perturbations de la circulation sont à prévoir pour des raisons évidentes de sécurité, même si tout sera

mis en œuvre pour les minimiser.

Cette opération s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de restauration des remparts issue du diagnostic réalisé par l'architecte en chef des Monuments Historiques Pierre BORTOLUSSI, également maître d'œuvre de ces travaux.



le mot

CANICULE

Un recensement des personnes âgées, ainsi que des personnes handicapées et/ou isolées à leur domicile est fait par la Ville de Langres à la demande des personnes concernées ou à celles de leurs proches ou de tiers.

Ce registre permet de disposer, en cas de risque exceptionnel, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter une aide, il concerne les personnes résidant à Langres et Corlée, âgées de plus de 65 ans, isolées et/ou handicapées.

Ces informations sont à transmettre au centre communal d'action sociale de la ville - CCAS de Langres, situé place Eponine, au **03 25 84 82 48**.



2015, ANNÉE DE MISE EN PLACE DU SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les communes ont transféré la compétence ordures ménagères au Grand Langres. Si le changement n'est pas significatif pour les communes toujours collectées par l'entreprise SITA, il l'est davantage à Langres où les habitudes de ramassage ont changé : désormais c'est l'entreprise SITA au même titre que les autres communes et non plus les services de la ville qui ramassent les poubelles. 2015 a été l'année de mise en place de cette nouvelle compétence pour le Grand Langres, petit rappel sur le fonctionnement du service.

MODES DE PAIEMENT

- par TIP
- par Internet depuis le site du Grand Langres vous êtes redirigés sur le site de télépaiement des Services Publics Locaux www.tipi.budget.gouv.fr
- par virement bancaire sur le compte de la Trésorerie de Langres
- par chèque à l'ordre de la Trésorerie de Langres
- en espèces au guichet de la Trésorerie de Langres

VRAI OU FAUX

Est-ce plus cher qu'avant ?

VRAI dans la mesure où le SMICTOM a appliqué une augmentation de tarif de 6€ à l'habitant. Le Grand Langres souhaite juguler cette augmentation en revoyant complètement le mode de collecte des ordures ménagères afin de réduire le coût.

En revanche, le mode de facturation a été modifié pour être par ailleurs plus juste, car proportionnel au nombre d'habitants du foyer ou à la nature de l'entreprise.

QUI FAIT QUOI ?

Le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers gère l'incinération des ordures ménagères : incinération des ordures ménagères (le sac noir / le bac à couvercle bordeaux), le tri des matériaux recyclables et leur revente (sac jaune / bac à couvercle jaune, sac bleu, papiers, cartonnages en apport volontaire et verre), les déchetteries.

<http://www.dechets52.fr/espaceprofessionnels> pour l'achat de bons pour l'accès en déchetterie des professionnels.

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères SMICTOM : collecte des déchets via un marché passé avec SITA (en cours de renouvellement) et gestion de l'ancien site d'enfouissement des déchets à Montlondon, avant l'incinération.

Tél. 03 25 84 43 71 pour tout problème de collecte ou d'absence de collecte.

Le Grand Langres a en charge la gestion des bacs des usagers langrois et la facturation du service aux habitants.

Coordonnées : 03 25 87 32 21 pour toute question liée à la facturation et à la gestion des bacs à Langres.

CE QUI CHANGE ?

La grille tarifaire est différente de l'ancienne Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

Le passage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la REOM à Langres. Les langrois ne payeront plus leurs poubelles avec la taxe sur le foncier bâti. Ils recevront une facture par ailleurs.

PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Les entreprises qui ont des contrats privés pour l'évacuation de leurs déchets sont exonérées de REOM sur présentation de leur contrat chaque année.
- Les propriétaires qui ne souhaitent pas supporter la charge, déclarent leurs locataires.
- Les parents d'enfant en garde alternée payent moitié prix sous réserve de justificatifs.
- « Prorata temporis » dans le cas des emménagements en cours d'année. Ainsi, une personne emménageant par exemple au mois de mai, ne se verra pas facturer la part de la redevance s'étendant de janvier à mai. Déclaration à faire au Grand Langres.

NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS, C'EST PARTI

ENVIRONNEMENT

A la rentrée de septembre sera inaugurée à Langres une chaufferie centrale alimentée en bois, une énergie locale et renouvelable. Le réseau de distribution, long de 5,1 km, desservira près de 30 sites, principalement les logements sociaux Hamaris (environ 1 000 logements), mais aussi l'EHPAD, le centre aquatique, la crèche, l'Epide, l'école des Ouches et d'autres bâtiments municipaux. Cette chaufferie qui avait valu une Marianne d'Or de l'environnement à la Ville de Langres en 2013, fonctionnera dès l'automne 2015.

Les atouts de cette nouvelle chaufferie bois sont multiples. Les utilisateurs devraient bénéficier d'un chauffage plus économique

et plus respectueux de l'environnement d'abord, mais cette installation représente également un atout indéniable pour la filière bois Haut-Marnaise qui lui fournira dès cette année, 5 200 tonnes de bois énergie par an.

Le recours à cette énergie locale et renouvelable permettra d'éviter en outre l'émission de plus de 58 000 tonnes de CO² au total, soit l'équivalent de huit années de circulation automobile à Langres.

Cofely Services, qui exploite par ailleurs 180 réseaux de chaleur et de froid en Europe et plus de 200 chaufferies bois en France, porte à Langres l'investissement nécessaire de plus de 7 millions d'euros. Cofely exploitera ensuite l'installation pour une durée de 18 ans.



BÉNÉFICIAIRES

1 000 LOGEMENTS
COLLECTIFS HAMARIS
DES QUARTIERS NEUFS
LE CENTRE AQUATIQUE
L'EHPAD
LA CRÈCHE
INTERCOMMUNALE
LE CENTRE DE DEUXIÈME
CHANCE EPIDE
L'ÉCOLE DES OUCHES
LA MAISON DE QUARTIER
TRINCASSAYE
L'ÉCOLE ET LE GYMNASE
BONNELLE

D'autres bâtiments sont en cours d'étude pour être raccordés dès l'hiver 2015/



DÉTOUR AU MAUSOLÉE GALLO-ROMAIN DE FAVEROLLES

SITE DU MAUSOLÉE GALLO-ROMAIN DE FAVEROLLES

52260 FAVEROLLES
 GPS : 47.964181, 5.222135
www.tourisme-langres.com
 Téléphone : 03 25 87 67 67

Horaires d'été : 14h30 - 18h00
 Mai, juin et septembre :
 les dimanches et jours fériés.

En juillet-août
 du mercredi au dimanche

Possibilité de découvrir le site
 du mausolée ainsi que
 l'atelier archéologique au
 moyen d'un audio-guide.

Les vestiges d'un grand mausolée furent découverts en 1980 à Faverolles. Au début de l'Empire (première moitié du 1^{er} siècle), un Lingon de haut rang social a eu les moyens de se faire construire, en bordure de son domaine rural, un somptueux tombeau utilisant à profusion les thèmes funéraires dans sa décoration.

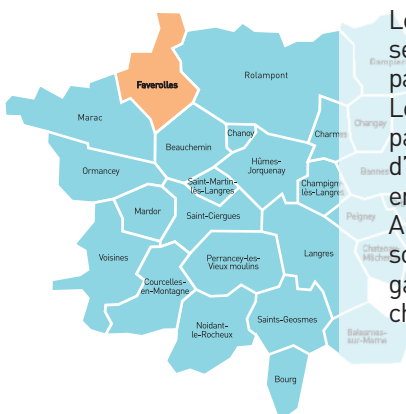
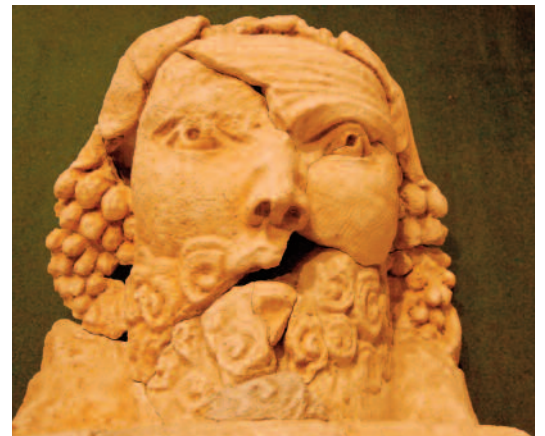
Il était bâti, dans une position dominante, contre la voie romaine qui va de Langres à la vallée de la Blaise et qui s'embranche sur la grande voie de Langres à Reims.

L'ensemble du mobilier trouvé à Faverolles est aujourd'hui réuni dans le musée, aménagé au centre du village. Autour d'une grande maquette sont disposés les vestiges de la sculpture funéraire du monument.

Le mausolée gallo-romain de Faverolles est le seul connu de cette importance dans toute la partie nord de la France.

Le site du mausolée gallo-romain, aménagé en parcours de découverte, permet aux visiteurs d'appréhender les vestiges du tombeau dans leur environnement archéologique et géologique.

A l'aide de panneaux disposés le long du parcours, sont expliqués l'enclos funéraire, le réseau routier gallo-romain, les carrières de calcaire, four à chaux, enclos funéraire, source...





L'ACTU DES MUSÉES DE LANGRES

EXPOSITIONS « HUBERT ROBERT » ET « RUINES ITALIENNES »

Hubert ROBERT (1733-1808)
Port orné d'architecture
Prêt du musée des Beaux-Arts de
Dunkerque

Chaque année, les musées de Langres proposent de découvrir, dans le cycle *Les Artistes de Diderot*, l'un des peintres ou l'un des sculpteurs connus de Denis Diderot et commentés par lui à l'occasion de ses visites des Salons du Louvre. En 2015, Hubert ROBERT (1733-1808), « le Maître des ruines », est mis à l'honneur à travers la présentation de onze œuvres importantes prêtées par plusieurs musées partenaires, dont le Louvre.

Lors de son séjour en Italie entre 1754 et 1765, Hubert Robert, impressionné par l'architecture antique, décida de se spécialiser dans la représentation de paysages de ruines. La magie de ses œuvres inspira à Diderot, dès le Salon de 1767, des commentaires élogieux. Il définit une « poétique des ruines » qui traduisait son émotion

face à ces peintures d'édifices antiques assaillis par le temps. Poétique dont le musée d'Art et d'Histoire s'empare en parallèle dans l'exposition « *Ruines Italiennes* », qui montre 28 œuvres, essentiellement des collections langroises, relatives à la représentation des ruines du XVI^e au XVIII^e siècle. Faisant écho à l'exposition Hubert Robert, elle permet de contempler les œuvres de quelques grands artistes et particulièrement de Giovanni Paolo PANNINI et de Giovanni Battista PIRANESI, qui furent les maîtres de Robert durant son séjour en Italie.

Jusqu'au 4 octobre prochain, les Langrois et les visiteurs de passage ont donc la possibilité de venir admirer les œuvres de certains des plus célèbres peintres français et italiens du XVIII^e siècle.



Des musées classés

Le Journal des Arts a récemment publié son 12^e classement annuel des musées de France (année 2014). Dans leur catégorie (villes de moins de 20 000 habitants), les deux musées de Langres figurent en bonne place ; respectivement 4^e (Maison des Lumières) et 16^e (Musée d'Art et d'Histoire) sur 130 musées classés. La Maison des Lumières entre dans ce classement pour la première fois. Le Musée d'Art et d'Histoire a progressé de la 49^e place en 2012, vers la 43^e place en 2013 et la 16^e place en 2014. L'année 2015 verra, souhaitons-le, la confirmation ou l'amélioration de ces résultats qui démontrent la place des musées de Langres à l'échelle nationale.

DE NOUVELLES ŒUVRES DANS LES MUSÉES

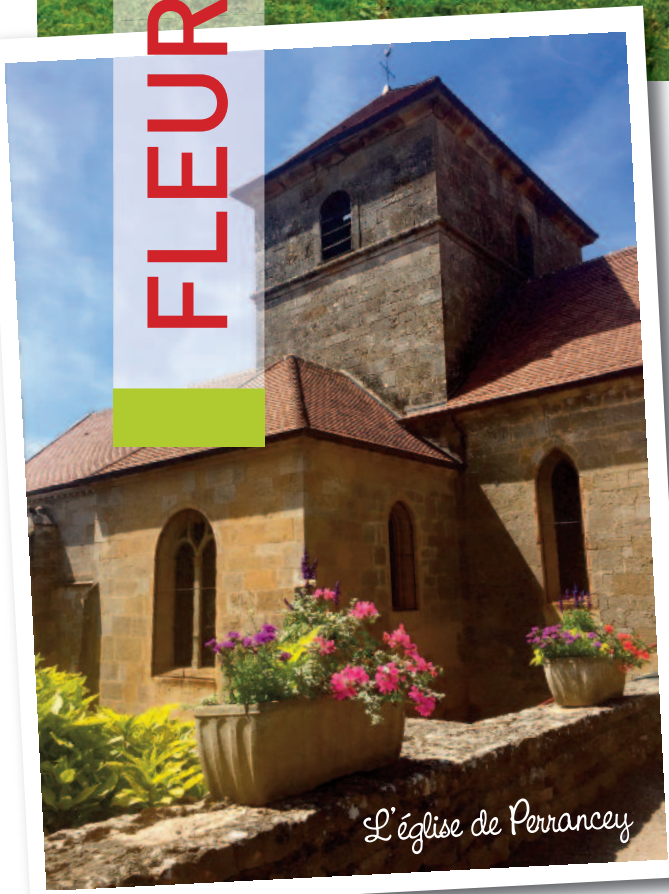
En 2015, la Ville de Langres a pu acquérir trois peintures qui viennent compléter l'attractivité de nos deux musées. Ces acquisitions sont financées à plus de 80 % pour les aides de l'Etat, de la Région et de mécènes.

Pour le musée d'Art et d'Histoire, une toile de Michel DUMAS (1812-1885) représentant Fra Angelico est une œuvre inédite, récemment découverte. Elle est accrochée depuis quelques semaines à côté de la grande composition du même artiste sur le même thème, dans la galerie consacrée au XIX^e siècle. A ses côtés figure aussi dorénavant une œuvre importante de Joseph Nicolas ROBERT-FLEURY (1797-1890) représentant Le jeune Ribera. Cette peinture datée de 1838 permet de compléter les collections langroises dans le domaine de la peinture d'histoire et aussi de mettre en perspective la grande toile de Ribera représentant Jésus parmi les docteurs, peinte justement durant la jeunesse de l'artiste. La Maison des

Lumières accueillera bientôt une œuvre de François-André VINCENT (1746-1816) représentant un épisode du roman picaresque Gil Blas, écrit en 1715 par Alain René LESAGE (1668-1747). Ce grand peintre français du XVIII^e siècle était connu de Diderot, qui avait vu ses œuvres au Salon de 1781. En outre, notre philosophe avait lu ce roman, qui peut être mis en perspective avec les écrits romanesques de Diderot lui-même.

Trois articles dans la presse nationale ont d'ores et déjà signalés ces acquisitions : elles participent donc à la fois de l'attractivité des musées pour les touristes séjournant à Langres, mais aussi de la notoriété de notre cité en tant que ville de culture et de patrimoine. Avec ces nouvelles œuvres, les musées de Langres confortent également leur rôle dans l'apprentissage de l'art et dans l'éducation du regard face aux images ; dans un monde où la surabondance d'images rend utile la capacité à en décrypter les codes et les messages.

FLEURISSEMENT



L'église de Perrancey



Champigny-lès-Langres



Langres, route de Dijon





Territoire fleuri
 ❀ ❀ ❀

La ville de Langres s'est distinguée au fil des années par la qualité de son fleurissement, au point que les labels départementaux et régionaux lui reconnaissent une distinction de 3 fleurs. Nos villages font également un effort considérable pour le fleurissement, l'occasion d'un petit tour d'horizon fleuri.



Quelques actions menées à Langres

- ❀ **Conseil de Fleurissement et concours des maisons fleuries** (jury le 22 juin 2015)
- ❀ **De nombreux Langrois jouent le jeu** et s'associent à la démarche de mise en valeur et d'amélioration de la qualité du cadre de vie en fleurissant leurs jardins, leurs balcons, leurs façades...
- ❀ **Jardinières commerçants**
610 plants pour 135 balconnières (choix des plants réalisés par les habitants).
- ❀ **Jardins partagés de la Maison de Quartier M2K**
160 m² jardinés dans le quartier Citadelle par les membres de la maison de Quartier (1 animatrice, 10 adultes, 20 enfants) Les objectifs sont : le renforcement des liens sociaux, l'appropriation du cadre de vie par les usagers, la sensibilisation à l'environnement, la récupération et le recyclage d'outils, des actions pédagogiques orientées sur le cycle végétal, la biodiversité, l'équilibre alimentaire, le goût, l'apport de connaissance par des intervenants extérieurs, des partenariats avec les services de la ville, le CADA, les bénévoles. En 2015 pour les enfants, l'accent est mis sur le jardinage, des ateliers cuisine avec des produits de saison, la découverte de la nature, le recyclage. Pour les familles, l'accent est mis sur l'animation des jardins par le théâtre.
- ❀ **Jardin sociaux**
46 parcelles jardinées par des familles sur 132 ares répartis sur 7 sites.
- ❀ **Entretien et nettoyage des Escargots de Brevoines**
par l'association des Amis de Notre-Dame de Brevoines.

ANIMATIONS SCOLAIRES

❀ **Bacs et jardins pédagogiques** cultivés par les enfants dans les 8 écoles de Langres (publiques et privées) : ateliers d'initiation au jardin et aux plantes animés par des enseignants. Cette action permet d'étudier la germination des graines, la croissance des plantes, le fleurissement et le mûrissement des fruits. Ces jardins permettent de sensibiliser les enfants à la nature et à sa protection pour en faire de futurs citoyens responsables.

ACTIONS DE COORDINATION

- ❀ **Incroyable Nature en ville**
Promenades naturalistes organisées par l'Office de Tourisme de Langres dans la ville (pour un public familial).
- ❀ **Fleurissement par la ville des résidences Hamaris** dans le cadre du Contrat Urbain avec l'aménagement du terre-plein central de l'avenue du Général de Gaulle (plantation de jachères fleuries et d'arbres, aménagement de 6 tables forestières et de jeux pour enfants, notamment).
- ❀ **Ouverture des jardins de Langres en saison estivale**
Rendez-vous aux Jardins, Journées Européennes du Patrimoine : escargot de pierre du Faubourg de Buzon, fontaine de la Grenouille et Blanche Fontaine, jardin contemporain de la Maison des Lumières Denis Diderot, Jardin de la sous-préfecture, jardin des Sœurs de la Providence.

Environ une quinzaine de jeunes ont participé à l'activité « tchoukball », un mélange de volley-ball, de handball et de squash. Ce projet a été mis en place avec l'UFOLEP, 1^{ère} fédération multisports en France, pendant toutes les vacances scolaires depuis avril 2015.

Prochains stages du 6 au 10 juillet pour les 7-12 ans et du 20 au 24 juillet pour les 13 ans et plus.

Informations auprès de cindy.ouka@langres.fr



Tchoukball



Chapeau bas

Le **Relais pour la vie** avec la ligue contre le cancer, les 13 et 14 juin a rassemblé 67 équipes pour près de 2700 relayeurs ont « tourné » pendant 24 heures dans le centre historique de Langres, ils ont marché ou parfois couru sur un circuit de 1,2 km. Saluons les tous ainsi que les 600 relayeurs venus de Bourbonne les Bains. Au minimum 5 000 personnes étaient dans les rues de Langres pendant ces deux jours.

Le bénéfice, environ 45 000 euros sera intégralement reversé par la Ligue 52 à l'association « coup d'pouce ».

Egalement, un chèque de 23 000 euros a été remis à la Ligue le dimanche matin sur le podium de l'espace Dolto, par les motards (opération « une rose, un espoir ») et sera reversé à l'hôpital de Langres.



Soirée philo du 12 juin

« A-t-on toujours raison de s'indigner ? »

Pour la dernière soirée philo de l'année, la médiathèque de Langres avait réservé une surprise sympathique aux participants : après un panorama philosophique sur le sujet effectué par Frédéric Pineau, professeur au lycée Diderot, les élèves du cours d'impro théâtrale de Catherine Mandret ont illustré à leur façon le thème de l'indignation. Les participants se sont ensuite répartis en groupes pour élaborer ensemble une pensée philosophique sur la question du jour. Exemples, contradiction, synthèse, reformulation... le but du jeu était d'utiliser au maximum tous les ingrédients du débat philosophique. Un pari gagné, assurément.



Maison des Services de Rolampont

La **Maison des services de Rolampont** a été inaugurée le 18 avril par son maire Marie José Ruel. Le Relais services publics est en cours de labellisation. Bravo à Rolampont pour ce beau projet soutenu à hauteur de 80% par l'État (Fnadt, Detr, fonds parlementaires), la région Champagne-Ardenne, le département de la Haute-Marne, l'Europe (Feader), et la CAF 52 (ALSH/FACEJ).

Maison des services de Rolampont - 31, rue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 52260 Rolampont - Téléphone : 03 25 84 46 38

Vous avez été plus de **500 baigneurs par jour** à venir profiter des animations organisées par l'équipe d'Aqualangres pendant les vacances de printemps.



Aqualangres



Maison de l'Enfant

80 familles bénéficient désormais des services de la Maison de l'Enfant et de son équipe dynamique.

A peine un an après son ouverture, la crèche vient d'obtenir son agrément pour **40 places d'accueil** (soit 10 places supplémentaires).

Trois nouvelles recrues ont ainsi rejoint l'équipe de Crèche Attitude afin d'offrir un service parfait aux familles.

Maison de l'Enfant, avenue Turenne
Tél. : 03 25 84 66 58

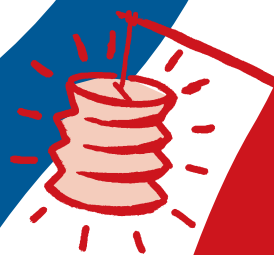
Communauté de Communes du
Grand Langres

14 juillet

2015

Festivités dans vos communes

- **Bourg** le 13 juillet
 - * repas communal
 - * feu d'artifice
- **Chatenay-Macheron** le 14 juillet
 - * repas communal
- **Dampierre** le 14 juillet
 - * repas communal à midi
 - * feu d'artifice
 - * animations par les sapeurs pompiers l'après-midi
- **Hûmes-Jorquenay** le 14 juillet
 - * apéritif suivi d'un repas à midi
 - * jeux l'après-midi
 - * vin d'honneur le soir
- **Lecey**
 - * le 14 juillet : repas communal à midi et le soir
- **Marac** le 14 juillet
 - * repas communal le midi et buffet communal le soir offert aux résidents et payant pour les extérieurs
- **Mardor**
 - * le 13 juillet au soir : barbecue
 - * le 14 juillet : jeux l'après-midi
 - * vin d'honneur en soirée
- **Neuilly-l'Évêque** le 13 juillet
 - * feu d'artifice
 - bal
- **Ormancey** le 14 juillet
 - * repas communal à midi
 - * jeux l'après-midi
- **Peigney** le 14 juillet
 - * apéritif suivi d'un repas à midi
 - * jeux l'après-midi
- **Saint-Ciergues** le 14 juillet
 - * repas communal à midi
 - * animations l'après-midi (jeu de quilles)
- **Saint-Martin-lès-Langres** le 14 juillet
 - * repas communal
- **Saint-Geosmes** le 13 juillet
 - * 23 h 00 : feu d'artifice près de la salle polyvalente
- **Voisines** le 14 juillet
 - * repas communal à midi




grandlangres
Communauté de Communes



Langres

14 juillet

2015

21 h 30

Retraite **aux flambeaux**
depuis la place Diderot

Déambulation
avec l'harmonie municipale
jusqu'à la salle Jean Favre

22 h 45

Feu **d'artifice**
Parking salle Jean Favre

4 h
jusqu'à

soirée
dansante
salle Jean Favre avec **DJ**



NOUVEL ACCROCHAGE
du mardi 5 mai au dimanche 4 octobre 2015

les ARTISTES de DIDEROT Hubert Robert

LANGRES
MAISON DE LUMIÈRES
DENIS DIDEROT

1, place Burelle - 52200 LANGRES
Du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 19h
musees-langres.fr - 03 25 86 86 40

